



21 Grande rue
25170 CHAUCENNE

COMPTE RENU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE
DU 14 mars 2017

Président de séance : Bernard VOUGNON

Présents : Bernard Vougnon, Alain Roset, Jean-Luc Guillaume, Christian Dysli, Bernard Merger, Daniel Moine, Audrey Vuillemin, Marine Martin-Jary, Mohammed Oubenaïssa, Céline Gayet, Jean-François Bertin, Marie José Vergon-Trivaudey.

Procurations :

Absents excusés : Jean-Luc Royer, Leonel Mounoussamy, Philippe Morel.

Secrétaire de séance : Jean-Luc Guillaume

Date de la convocation :
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Suffrages exprimés : 12

1/ INFORMATIONS

- **CAGB**

Invitation de la CAGB le 27 mars 2017 de 18h à 20h00 en mairie de Serres les Sapins pour un point sur l'offre et la qualité du service Ginko.

- **Maison Vougnon Louis**

Les services de l'agglomération ont été sollicités pour une rencontre avec les bailleurs sociaux de Besançon pour donner leur position sur la faisabilité d'une opération locative. Ceux-ci s'étaient engagés à donner leur avis pour mi-février.

Néolia a répondu de façon négative : 'la faisabilité d'un tel projet est lourdement impactée à la fois par la charge foncière du terrain (acquisition + éventuelles démolitions de bâti) et l'ampleur des travaux au regard de sa faible capacité constructible'.

Grand Besançon Habitat et Habitat 25 présentent leur approche le 23 mars 2017.

Le service aide aux communes de la CAGB a également été contacté pour une approche globale de projet, trois chiffrages ont été réalisés

- Réhabilitation sans reprise de la charpente
- Réhabilitation avec reprise charpente
- Déconstruction et programme neuf

Ce chiffrage est établi avec une hypothèse de 800m², ne tenant pas compte des contraintes de mitoyennetés limitant le nombre d'ouvertures.

- **Intercommunalité**

La réunion du 2 mars 2017 à Audeux a été relatée dans le CRCM du 10 mars 2017.

Au vu des ces développements, une motion a été proposée dans le but de déclencher une étude de faisabilité pour la création d'un groupe scolaire unique pour les villages du RPI. La motion est présentée aux Elus pour devra être soumise à l'approbation des trois conseils municipaux.

La motion est soumise au vote du Conseil Municipal de Chaucenne.

Délibération : vote contre : 1 ; vote pour 11.

- **Sivom**

Céline Gayet présente une demande de Noironte concernant le ménage des locaux scolaires. Cette tâche est réalisée par les ATSEMS pour Chauenne dans le cadre de l'école maternelle, et par du personnel communal pour Audeux et Noironte.

Cette répartition a été mise en place à la création du RPI, sachant que les classes maternelles demandent des exigences plus importantes en matière d'hygiène et de surfaces.

Noironte demande la prise en charge par le SIVOM de cette fonction dans les trois communes.

Le SIVOM demande un temps de réflexion pour analyser cette demande.

- **Appartement communal**

Suite à l'état des lieux de départ de Melle Cusenier, une clé n'a pu être restituée.

Une refacturation de 38,50 € est proposée pour la réalisation de la clé et le temps passé par l'employé communal.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

- **Répartition des charges locatives**

Solde dû :

- Mme Murseli doit 191,65 €
- Mme Wullemin doit 445,46 €
- M Meuterlos la commune doit 83,53 €
- Melle Cusenier la commune doit 369,79 €

Délibération : vote pour à l'unanimité.

- **Halte garderie**

L'actuelle directrice de la halte garderie quitte notre structure le 23 mars, elle sera remplacée par Mme Marielle Joly à compter du 22 mars 2017 pour la période de mars à juillet 2017.

Délibération : autoriser le Maire a signé le recrutement de Mme Joly en tant que directrice pour la halte-garderie.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

Délibération : renouveler la convention avec la CAF pour la PSU (prestation de solidarité unique), cette convention est identique à la précédente, vote pour à l'unanimité.

- **Columbarium**

La marbrerie Franzl nous a fait parvenir le 27 février un devis corrigé pour l'aménagement d'un columbarium dans le cimetière de Chauenne. Il s'élève à 5 904 € TTC. Les travaux devraient démarrer la deuxième quinzaine de mai pour une durée d'une semaine. Un marché simplifié a été établi pour préciser le prix, la date et les délais d'intervention et fixer des pénalités de retard.

Délibération : conclure le marché dans les conditions définies. Vote pour à l'unanimité.

- **Rue des Jardins**

Suite aux difficultés rencontrées par le service de collecte des déchets du Sybert pour accéder à cette rue, la solution temporaire serait de déposer les bacs côté Grand-rue.

Au niveau du PLU des réservations foncières existent pour l'élargissement de cette rue (transactions foncières déjà réalisées pour deux parcelles). Le devis du géomètre M. Kury a été réactivé afin de reprendre l'ensemble du bornage de la rue des Jardins pour un montant de 2 210 € HT. Les travaux envisagés permettront, au terme de l'opération, l'élargissement de cette rue.

Délibération : vote pour à l'unanimité.

- **Eclairage public**

Le montant inscrit au budget 2016 pour réfection de l'éclairage public n'a pas été consommé et sera reporté sur le budget 2017.

Bernard Merger, Jean-François Bertin et Jean-Luc Guillaume sont pressentis pour travailler sur le programme 2017 initié par le Syded.

- **Reprise du terrain de boule**

Bernard Merger a contacté les Chantiers Départementaux pour la réfection du terrain de boules et l'aménagement d'un espace ombragé entre le terrain de boules et la RD8.

Les devis correspondant s'élève à :

- 3 179,10 € pour le terrain de boules

- 2 505,40 € pour l'aménagement dans le prolongement du terrain de boules.

Délibération pour 5684,50 € pour confier ses travaux aux Chantier Départementaux

Vote pour à l'unanimité.

- **Aménagement du Chemin Essard Buzon et marquages au sol**

- Le devis demandé aux Chantiers Départementaux pour la réfection partielle de la voirie s'élève à 5726,60 € (MO : 1880 € + matériaux 3846,60 €) ce montant ne comprend pas de revêtement ni de drainage des eaux. Une solution plus pérenne est à rechercher.

- Le montant du devis pour la reprise du marquage au sol est de 1747,50 €.Celui-ci sera comparé aux autres intervenants.

- **Comptes administratifs 2016**

Présentation du compte administratif budget communal par B.Vougnon :

Peu d'investissement en 2016 : accessibilité cimetièrre et acquisitions foncières Rue des Jardins.

Présentation du compte administratif budget eau :

Peu de dépenses de fonctionnement (un incident pendant le chantier Bascule RD8, une fuite rue du Château d'eau).

Investissements : les travaux réalisés en 2016 ont porté sur la recherche d'eaux parasites, sur la reprise des cassures et dysfonctionnements du réseau principal des eaux usées et sur la reprise de l'assainissement Bascule RD8 pour un coût total de 200 883,96 € financés, sans emprunt, en grande partie par les subventions et les fonds propres.

Vote pour à l'unanimité.

L'ordre du jour des informations au conseil étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.